

tions de l'achat des actifs seront telles ou telles. En terme d'affaires, il y a une zone très précisément concrète.

C'est ce que je demande. Est-ce que, dans l'esprit du ministre des Transports, il y a une marge assez large dans la transaction d'achat d'actifs de Quebecair 1, de la part de Quebecair 2, qui ferait que le fardeau de la dette résiduaire serait plus importante ou moins importante?

[Traduction]

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, la déclaration est passablement claire en ce qui concerne la proposition.

En tout premier lieu, je le répète, il nous faut obtenir la réponse de l'honorable Michel Clair. Si celle-ci est suffisamment favorable pour donner lieu à d'autres entretiens plus poussés, ces échanges permettront d'éclaircir toutes ces questions à la satisfaction du sénateur Tremblay.

● (1425)

Entre temps, je transmettrai la question au ministre des Transports et je verrai s'il compte donner une réponse avant toute nouvelle négociation avec les autorités du Québec. S'il y est disposé, il répondra, de toute évidence; mais je préviens le sénateur que le ministre pourrait ne pas vouloir ajouter de nouvelles offres à celles déjà exposées dans la déclaration, tant que ces entretiens n'auront pas eu lieu.

L'EMPLOI ET L'IMMIGRATION

LE PROGRAMME DE RÉUNIFICATION DES FAMILLES INDOCHINOISES—LE NOMBRE DE VISAS D'IMMIGRANTS

L'honorable John M. Godfrey: Honorables sénateurs, le 24 août 1979, la National Citizens Coalition, dirigée par Colin Brown, a publié dans le *Globe and Mail* et divers autres journaux une annonce disant que si chacun des 50,000 réfugiés du Vietnam étaient admis au Canada, on pouvait s'attendre qu'ils parraineraient chacun une quinzaine de membres de leur famille, ce qui porterait leur nombre à 750,000. Le 4 novembre 1981, à propos de l'annonce publicitaire de cette association, j'ai demandé au Sénat combien de personnes avaient, en fait, été admises au Canada pour assurer la réunification des familles.

Le 19 novembre 1981, le leader du gouvernement m'a répondu que le 10 novembre 1981, 3,329 personnes avaient été reçues en entrevue, que 2,360 visas d'immigrants avaient été accordés et que, jusqu'à cette date, 1,740 personnes étaient arrivées au Canada.

Le ministre voudrait-il mettre à jour ces données afin d'informer le Sénat du nombre de personnes qui sont arrivées depuis?

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, je promets d'y voir.

L'ÉNERGIE

PETRO-CANADA—L'ACHAT DE BP CANADA

L'honorable H. A. Olson (leader du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai une réponse à la question qu'a posée le sénateur Balfour le 23 novembre au sujet du coût de l'acquisition de BP Canada par Petro-Canada. La réponse est assez longue, et s'accompagne d'un tableau illustrant les incidences

budgétaires de cette acquisition, groupées en plusieurs catégories, pour les années 1983 à 1987. En raison de la nature de ces renseignements, peut-être les honorables sénateurs consentiraient-ils à ce que la réponse et le tableau paraissent dans le *hansard* comme si on en avait fait lecture.

L'honorable R. James Balfour: Le leader du gouvernement ne pourrait-il pas résumer la réponse en disant brièvement combien en tout va nous coûter l'actif et l'entreprise de la British Petroleum que va acheter Petro-Canada? Quel prix va-t-on payer?

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, je peux donner un chiffre résumant le coût pour toute cette période. Ce chiffre englobe bien sûr les frais d'intérêt et divers autres frais. Une fois calculés les frais jusqu'à la fin de 1987 et la somme de tous les chiffres y compris le stock, l'actif des stations-service, des raffineries et autres immobilisations, plus les intérêts et autres détails, nous en arrivons au montant final de 673.8 millions de dollars.

Des voix: C'est honteux!

Le sénateur Olson: Il importe que le sénateur Balfour et les autres honorables sénateurs—et tous les Canadiens en fait—qui lisent cette réponse consultent le tableau pour voir comment nous en arrivons au montant final.

Le sénateur Balfour: Je remercie le leader du gouvernement de sa réponse.

Le sénateur Olson: Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord que je dépose maintenant la réponse pour que tout le monde, y compris le sénateur Balfour, puisse comprendre parfaitement comment les calculs ont été faits?

Son Honneur le Président: Est-ce d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(La réponse suit:)

Le tableau ci-joint «Incidence budgétaire de l'achat» est tiré de l'entente entre Petro-Canada et BP; il montre les dépenses et les sources de financement de l'achat.

La somme de 347.6 millions de dollars dont on a beaucoup parlé depuis le 31 octobre, date à laquelle le marché a été annoncé, représente le prix d'achat total des actions. La somme de 377.2 millions de dollars indiquée dans le tableau ci-joint comprend les intérêts, comme on l'a signalé.

Les effets synergiques qui représentent en tout une somme de 130 millions de dollars étalée de 1983 à 1987, correspond aux bénéfices et aux économies sur les dépenses que l'on prévoit réaliser grâce aux économies d'échelle qui seront réalisées en jumelant les réseaux de commercialisation de BP et ceux de Petro-Canada en Ontario et au Québec.

On est parti du principe que l'émission d'obligations pour financer le prix total de l'achat, y compris les stocks, les frais de réidentification, et ainsi de suite, représente 12 p. 100. On a supposé que toute la marge brute d'autofinancement disponible après règlement des intérêts, est destinée au remboursement de la dette, la diminution du montant de la dette se faisant chaque année à même un solde actif positif.